



**bps-bpv**  
**brussels**

Bruxelles Prévention & Sécurité  
Brussel Preventie & Veiligheid

Votre réf : -  
Notre réf : Subv/PLPP22-24  
Contact: Jonathan KIEFFER  
T. +32 2 563 49 08  
Jonathan.kieffer@safe.brussels



Commune de Molenbeek-Saint-Jean  
Madame Catherine MOUREAUX  
Bourgmestre  
Rue du Comte de Flandre 20  
1080 – BRUXELLES

Bruxelles, le

28 NOV 2022

**Concerne : Notification - Plan bruxellois de Prévention et de Proximité 2022-2024 – Commune de Molenbeek-Saint-Jean**

Madame la Bourgmestre,

L'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 10 novembre 2022, dont vous trouverez une copie ci-joint, octroie à votre Commune une subvention de **2.641.861** euros, engagés sous le numéro de visa 2206110092, dans le cadre du Plan bruxellois de Prévention et de Proximité pour l'année budgétaire 2022.

Afin de bénéficier de l'avance de 60% prévue à l'article 651<sup>er</sup> de l'arrêté précité, je vous invite à nous transmettre, dès que possible et en tout cas avant le 23 décembre 2022, une déclaration de créance établie sur papier à en-tête, datée et signée, accompagnée de votre budget prévisionnel ainsi que d'un exemplaire de la convention ci-jointe signée ; ces documents doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante : [prodev@safe.brussels](mailto:prodev@safe.brussels)

Pouvons-nous vous demander de mentionner dans chaque communication relative à ce subside la référence suivante : Subv/PLPP22-24/visa n° 2206110092

Nos services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez recevoir, Madame la Bourgmestre, l'assurance de notre considération distinguée.

**Yves BASTAERTS**  
Directeur général adjoint

**Sophie LAVAUX**  
Directrice générale  
Haut fonctionnaire

**LAVAUX**  
**Sophie**

Signature  
numérique de  
LAVAUX Sophie  
Date : 2022.11.28  
15:39:08 +01'00'